antea group Maître d'œuvre	**Travaux de restauration des fonctionnalités écologiques et de valorisation du Ru des Anorelles dans le centre-bourg d'Anor (59)** **Syndicat Intercommunal de Gestion du Bassin Versant de l'Oise Amont/ Commune d'Anor**	**Compte rendu de chantier** **RC 8**

COMPTE RENDU

Réunion de chantier du 09/07/2015

Participants

Etat : P : présent, A : absent,

Structure		*Nom et init. prénom*	*Tél.*	*Fax*	*Adresse courriel*	*Etat*	*Diffusion à*
MO	Synd. SIABOA	PREDHOMME R.			raymond.predhomme@laposte.net	A	x
		BAILLEUL B.			bernard.bailleul@ville-anor.fr	P	
		HUTIN P.			philippe.hutin@wanadoo.fr	A	
		DUDIN J.			syndic.siaboa@akeonet.com	P	
MO	Commune d'ANOR	PERAT J-L.			contact-mairie@anor.fr	P	x
		BAILLEUL B.			bernard.bailleul@ville-anor.fr	P	x
		PECQUERIE S.			samuel.pecquerie@ville-anor.fr	A	x
Moe	Antea Group	MOLINARI R.	06.88.53.20.65		regis.molinari@anteagroup.com	A	x
		KOESTEL G.	06.19.19.65.12		guillaume.koestel@anteagroup.com	P	x
E	Ent. IDVERDE	BRUYERRE C.	06.76.86.68.43		christophe.bruyerre4@orange.fr	P	x
		RICQUE L.	06.76.12.83.29		laurent.ricque@idverde.com	A	
E	Ent. MONTARON	RATTE L.	06.61.34.60.76		laurent.ratte@colas-np.com	A	
E	Ent. WATTELEC	WATTIER E.	06.71.22.45.31		wattelec2@wanadoo.fr	A	
AMO	USAGMA	FAUVEL M.	03.23.20.36.74		union-des-syndicats@griv.fr	A	x
		Technicien de rivière (M. Guillaume XXX)				P	
	Commission tvx	FRAILLON M.			fraillon.gm@orange.fr	A	x
		GUILLAUME P.				A	x
	DDTM	DELPIERRE J.	03.28.03.84.19		johnny.delpierre@nord.gouv.fr	A	x
	Agence de l'Eau Artois Picardie	MALBRANCQ J.			J.malbrancq@eau-artois-picardie.fr	A	x
	CG59	LEDDA C.			carole.ledda@cg59.fr	A	x
	Voirie Départementale	FOUQUART G.			gerard.fouquart@cg59.fr	A	x
	Entente Oise Aisne	HOUDAYER O.			houdayer.eptboise@orange.fr	A	x
	Feder. Pêche 59	KLEINPRINTZ G.			gildas@peche59.com	P	x

Ordre du jour

Travaux de restauration des fonctionnalités écologiques du ru des Anorelles
- Barrage filtrant, banquettes végétalisées, boudins coco, reprise de seuils.

Travaux de valorisation du ru des Anorelles
-

Pièce(s) annexe(s)

Prochaine réunion

Jeudi 16 juillet 2015 à 14h.

Planning prévisionnel

Travaux de restauration des fonctionnalités écologiques du ru des Anorelles
- Réalisation des boudins coco semaines 28 et 29
- Terrassements préparatoires pour mise en place des banquettes végétalisées semaines 29 et 30

Travaux de valorisation du ru des Anorelles
-

NB : le présent procès-verbal, établi à partir des notes prises lors de la réunion mentionnée, est considéré comme définitivement approuvé, s'il n'a pas fait l'objet d'observations dans un délai de 4 jours après sa réception (à date de l'envoi par email).

Travaux de restauration des fonctionnalités écologiques du ru des Anorelles

Travaux de restauration des fonctionnalités écologiques du ru des Anorelles				
N°	**Points abordés**	**Observations**	**Action par**	**Date d'action**
1	***Documents remis / à remettre***	**Documents remis en réunion** **Documents à remettre** - Ordre de service de démarrage des travaux de valorisation du ru des Anorelles.	Antea Group	Semaine 28
2	***Remarque(s) sur le précédent compte-rendu***	**<u>Mise en place des grillages de sécurité</u>** ▪ L'entreprise devra faire les demandes d'arrêtés municipaux de fermeture du parc Desprès lors de la réalisation des travaux nécessitant la circulation d'engins dans l'enceinte du parc. ▪ Les grillages de sécurité seront mis en place selon le schéma ci-dessous 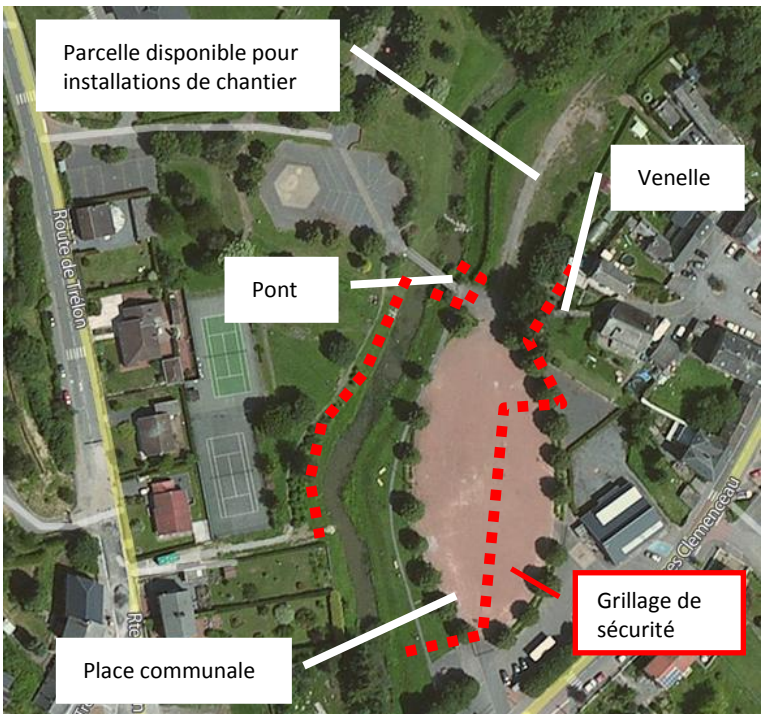 *Localisation des grillages de sécurité* **<u>Banquettes végétalisées</u>** ▪ Les banquettes naturelles existantes seront conservées dans la mesure du possible, selon les contraintes imposées par les aménagements de valorisation du ru des Anorelles.	-	-

Travaux de restauration des fonctionnalités écologiques du ru des Anorelles				
N°	**Points abordés**	**Observations**	**Action par**	**Date d'action**
3	***Travaux***	**<u>Barrage filtrant</u>** ▪ Afin de limiter la remise en suspension des sédiments lors de la réalisation des travaux dans le lit mineur du ru des Anorelles, un dispositif filtrant a été mis en place en amont du pont de la RD 156. ▪ Le barrage filtrant est constitué d'un géotextile bidimensionnel mis en place en travers du cours d'eau. *Dispositif filtrant* **<u>Reprises des 2 seuils (TF):</u>** ▪ Le seuil situé dans la partie amont du linéaire concerné par les travaux a été déposé. ▪ Une baisse du tirant d'eau d'environ 30cm à 40cm a été observée plus en amont. ▪ La présence de banquettes naturelles végétalisées a été observée. ▪ Ces banquettes délimitent le lit d'étiage « naturel » du cours d'eau. Elles seront conservées. ▪ Les blocs déposés sont actuellement stockés sur la berge (rive droite). ▪ Quelques blocs seront remis en place ponctuellement en amont et en aval du seuil déposé afin d'augmenter la rugosité du lit mineur et de diversifier les habitats et les écoulements. 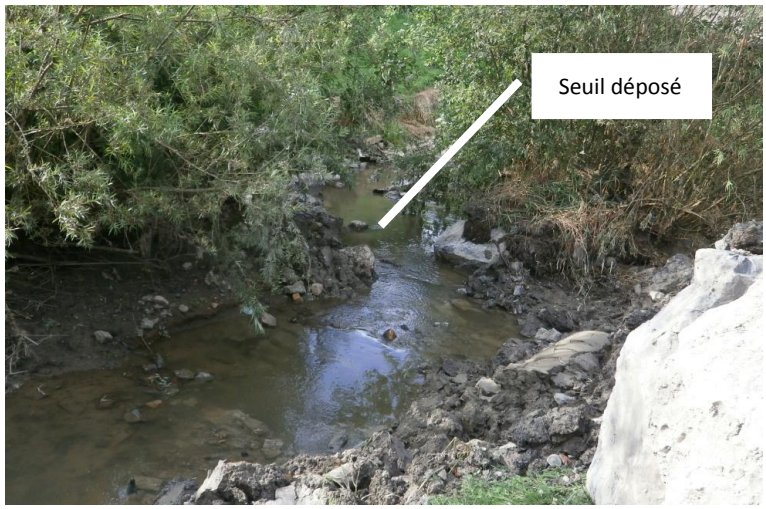 *Seuil amont déposé*		

3	***Travaux***	 *Tirant d'eau amont diminué et banquettes végétalisées existantes* ▪ Le seuil situé au droit du pont de la rue Fostier Bayard a été réaménagé. ▪ La partie centrale du seuil a été décaissée sur une hauteur de 20cm, sur une largeur d'environ 2m. ▪ Les matériaux décaissés ont été régalés sur les cotés. ▪ La section d'écoulement est ainsi réduite. *Section d'écoulement réduite suite au réaménagement du seuil*		

3	***Travaux***	**<u>Boudins coco pré-végétalisés (TC1)</u>** ▪ La berge située en amont du pont de la RD 156, en rive droite, est inaccessible aux engins. ▪ Les banquettes végétalisées initialement prévues sont remplacées par des boudins coco pré-végétalisés sur un linéaire d'environ 60m. ▪ Les boudins coco pré-végétalisés seront de plus mis en place sur un linéaire d'environ 20m en rive gauche (en amont direct des enrochements). ▪ Les pieux (en chataignier, diamètre 8-10cm) sont en cours de pose. ▪ Ils sont battus mécaniquement, jusqu'à refus. ▪ Les boudins coco pré-végétalisés sont en cours de pose en rive droite. ▪ Un tiers de la hauteur des boudins est immergée. ▪ Ils permettent de réduire la largeur du lit mineur et de redonner de la sinuosité au cours d'eau (la distance entre le pied de berge et les pieux varie d'environ 30cm à 1m). ▪ Des matériaux de remblai seront mis en place entre les boudins coco et la berge. ▪ Un géotextile sera mis en place afin de limiter les problématiques d'affouillement entre la berge, les matériaux de remblai et les boudins. ▪ Le géotextile sera ancré dans la berge et végétalisé. *Pieux en bois et boudins coco* *Pieux en bois*	ID VERDE ID VERDE	Semaine 28 Semaine 29

3	***Travaux***	 *Boudins coco pré-végétalisés* **<u>Banquettes pré-végétalisés (TC1)</u>** ▪ Les banquettes seront mises en place après l'éventuelle recharge granulométrique du lit mineur. ▪ Sur l'ensemble du linéaire à réaménager, le profil en travers du cours d'eau respectera dans la mesure du possible le schéma suivant : 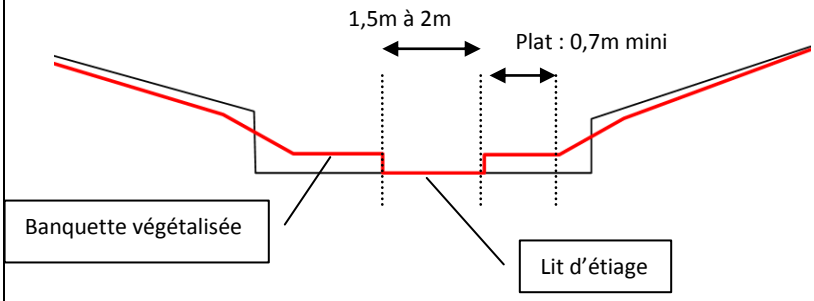 *Profil actuel* *Profil aménagé* ▪ Les banquettes existantes seront en partie recouvertes de nattes pré-végétalisées afin de les renforcer en cas de crue. ▪ Les nattes végétalisées apporteront une plus grande diversité d'espèces hélophytes. ▪ Les banquettes existantes ne seront cependant pas recouvertes entièrement de nattes pré-végétalisées afin de laisser un espace de mobilité au cours d'eau. ▪ La granulométrie en place sur les banquettes sera conservée ; ▪ Certaines plantes hélophytes en place sur les banquettes existantes présentent un stade de développement avancé. ▪ Ces plantes seront déterrées (sans occasionner de dégradations) et remises en place en pied de banquette. **Linéaire situé en amont de la passerelle (parc Desprès):** ▪ Le tracé actuel du lit mineur sera conservé (diversité des écoulements jugée satisfaisante). ▪ En rive gauche, les nattes pré-végétalisées seront préférentiellement mises en place en dehors des zones d'ombre.	ID VERDE ID VERDE	Semaine 30 Semaine 30

3	***Travaux***	**Linéaire situé en aval de la passerelle :** ▪ Le lit mineur réaménagé du ru des Anorelles a été piqueté. ▪ Le piquetage se base sur les éléments suivants : ○ Largeur du lit mineur : entre 1,5m et 2m ; ○ Conservation dans la mesure du possible des banquettes existantes ; ○ Contraintes liées aux travaux de valorisation ; ○ Sinuosité à redonner au cours d'eau ; ○ Plantes hélophytes en place ; ▪ Les banquettes seront mises en place à plat entre le tracé actuel des berges et le tracé du lit d'étiage réaménagé. 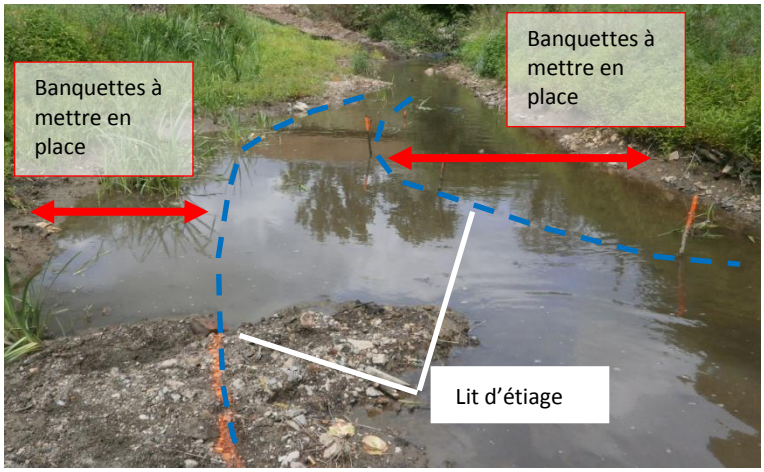 *Lit d'étiage aménagé et banquettes végétalisées* 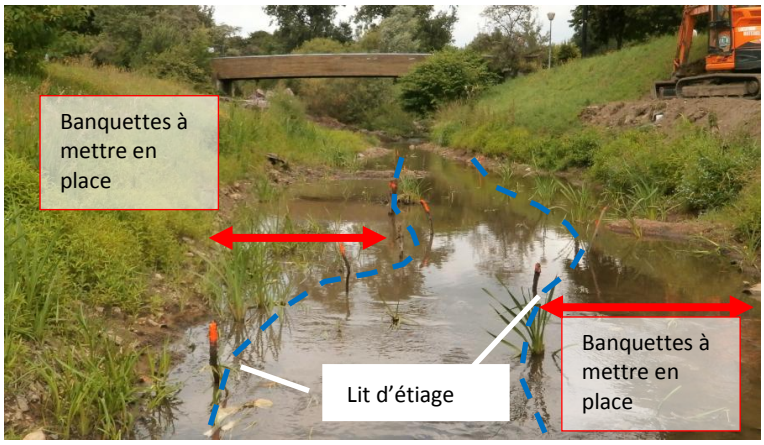 *Lit d'étiage aménagé et banquettes végétalisées*	ID VERDE	Semaine 30
4	***Délais et planning***	▪ Réalisation des boudins coco semaines 28 et 29. ▪ Terrassements préparatoires pour mise en place des banquettes végétalisées semaines 29 et 30		

Travaux de valorisation du ru des Anorelles

Travaux de valorisation du ru des Anorelles				
N°	**Points abordés**	**Observations**	**Action par**	**Date d'action**
A	***Documents remis / à remettre***	**Documents remis en réunion** **Documents à remettre**		
B	***Remarque(s) sur le précédent compte-rendu***	**-**	-	-

Le maître d'œuvre

Le 10 juillet 2015

Guillaume KOESTEL | ANTEA GROUP